

# EXPOSITION

## “L’écologie, un enjeu de justice sociale”

- Exposition réalisée par Ritimo en 2024
- Public : Lycéens (15–17 ans)

8 panneaux à oeillets (60 x 80 cm) :

- Différents éclairages sur les mécanismes d’exploitation et de domination à l’origine du ravage environnemental et un démontage des principales idées reçues au sujet de l’écologie
- L’écologie n’est pas une affaire individuelle mais collective
- Proposition plusieurs moyens d’actions pour enrayer la crise

# L'ÉCOLOGIE : UN ENJEU DE JUSTICE SOCIALE

## TOU·TES DANS LE MÊME BATEAU DU NAUFRAGE CLIMATIQUE ?



Étés caniculaires, catastrophes météorologiques, augmentation des pollutions, disparition de la biodiversité sont des faits observables qui s'accroissent à un rythme sans précédent. Si tous les pays sont concernés par les désastres environnementaux, leurs populations ne sont pas impactées au même niveau et n'en portent pas la même responsabilité.

- Les pays à faibles revenus sont les premières victimes des atteintes environnementales : l'intensité et la fréquence des catastrophes climatiques y sont plus fortes qu'ailleurs et le réchauffement climatique augmente les situations d'extrême pauvreté (diminution de la qualité et la quantité des productions vivrières).
- Dans les pays développés, les populations précaires sont davantage touchées : les projets polluants sont souvent installés à côté de leurs habitats et elles ont moins de moyens financiers pour bénéficier d'une alimentation ou d'un logement sains.
- Pourtant, pays à faibles revenus et populations modestes sont les moins responsables de la dégradation environnementale : ils n'ont pas les mêmes standards de consommation et polluent donc moins que les pays riches et les populations aisées.

### Aux racines du désastre environnemental

Les colons ont exploité des peuples et des milieux naturels dans les pays du Sud ce qui a permis une amélioration des conditions de vie en Europe. Cette situation d'exploitation et d'injustices a évolué mais n'a jamais pris fin : les pays riches continuent de pratiquer l'extractivisme\* pour maintenir leur niveau de production et de surconsommation.

#### Les inégalités en quelques chiffres

- En 30 ans, 97% des personnes touchées par les conséquences des catastrophes climatiques l'ont été dans les pays du Sud (Loss and Damage Collaborators, 2022)
- Les femmes et les enfants ont 14 fois plus de risques de mourir en cas de catastrophe climatique que les hommes (IPCC, 2020)
- Aux États-Unis, la population afro-américaine a 75% plus de risques que la population blanche de vivre à proximité d'une installation industrielle toxique (NAACP et Clean Air Task Force, 2017).

\* L'extractivisme est l'exploitation intensive des ressources naturelles des territoires du sud du monde à grande échelle pour répondre aux besoins des pays développés. Il implique l'exploitation des ressources naturelles et humaines, la dégradation de l'environnement et la destruction de la culture.

### LE RACISME/COLONIALISME ENVIRONNEMENTAL EN 3 EXEMPLES

- **Le chlordécone** : le chlordécone est un pesticide très polluant qui a provoqué une catastrophe écologique et générale de graves maladies. Interdit en France métropolitaine en 1990, il a été massivement utilisé dans les bananeraies des Antilles françaises pendant 20 ans et, jusqu'en 1993, au mépris de la santé des ultramariniens et de leur environnement.
- **Les essais nucléaires** : des essais nucléaires ont été menés par la France dans les territoires colonisés (Sahara algérien dans les années 1960, Polynésie française de 1966 à 1996). Ces opérations sont suspectées d'avoir provoqué de nombreux cancers chez des militaires et parmi les populations civiles.
- **Les gens du voyage** : en France, plus de 62% des aires d'accueil réservées aux gens du voyage sont situées dans des zones à fortes nuisances industrielles ou environnementales\*. Les campements d'ordures ou de déchets ou près de sites Seveso\*, présentent des risques industriels majeurs.



# L'ÉCOLOGIE, UN LUXE RÉSERVÉ AUX « RICHES » ?

Bien souvent, les classes moyennes et supérieures se disent plus « écolos » que les classes plus modestes, estimant que ces dernières négligent leur santé et l'environnement. Dans les classes populaires, on perçoit souvent l'écologie comme un luxe réservé aux privilégiés. Mythe ou réalité ?



### Conflit de classes

Les modes de consommation des classes populaires sont souvent stigmatisés par les classes plus aisées qui les imaginent associées aux rayons « malbouffe » des hypermarchés ou aux catalogues de vacances low cost. Pourtant, les classes aisées ont un impact écologique bien plus élevé que celui des ménages modestes, principalement parce qu'elles utilisent davantage d'équipements numériques, font plus de trajets en avion et en voiture\*. Quant aux jets privés et aux yachts des ultra-riches, leurs énormes émissions de carbone arrivent loin devant pour dégrader la planète.

Riches ou pauvres, une responsabilité inégale

Les 1% les plus riches de la planète émettent plus de CO<sub>2</sub> que les 64% les plus pauvres, soit 5 milliards de personnes. (Oxfam)

### Écologie des riches, écologie des pauvres

- Dans les pays développés, les discours et les mobilisations autour de l'écologie sont portés par les classes supérieures. D'où l'impression pour elles d'être très sensibilisées et éco-citoyennes dans leurs pratiques. Leurs injonctions écologiques à l'égard des populations plus modestes peuvent être culpabilisantes et déplacées : par nécessité, les classes populaires doivent être « écolo » (peu de gaspillage alimentaire et énergétique, récitation, alimentation « maison »...) et, quand elles ne le font pas, c'est souvent parce que leur question est tournée vers la survie immédiate sans pouvoir choisir la façon de consommer.
- Dans les pays à faibles revenus, des populations luttent pour la défense de leur milieu de vie, contre l'exploitation intensive de leurs ressources, et sont en première ligne pour maintenir la viabilité de la planète.

### QUESTION DE JUSTICE SOCIALE

- Avec davantage de moyens financiers, les populations des pays à faibles revenus ont la possibilité de mieux se protéger face aux catastrophes climatiques et d'accéder aux ressources nécessaires à leurs besoins. Elles pourraient avoir accès à une alimentation de qualité, à de bonnes conditions de logement, à un environnement plus sain.
- Taxer et encadrer les revenus des plus riches permettrait également de limiter leur capacité à polluer.
- L'écologie est donc indissociable de la justice sociale : les politiques sociales, économiques et écologiques doivent s'articuler et se renforcer.



# L'ÉCOLOGIE, UN LUXE RÉSERVÉ AUX « RICHES » ?

Bien souvent, les classes moyennes et supérieures se disent plus « écolos » que les classes plus modestes, estimant que ces dernières négligent leur santé et l'environnement. Dans les classes populaires, on perçoit souvent l'écologie comme un luxe réservé aux privilégiés. Mythe ou réalité ?



Riches ou pauvres, une responsabilité indigée.

Les 1% les plus riches de la planète émettent plus de CO<sub>2</sub> que les 44% les plus pauvres, soit 5 milliards de personnes. (Oxfam)

## Conflit de classes

Les modes de consommation des classes populaires sont souvent stigmatisés par les classes plus aisées qui les imaginent associées aux rayons « malbouffe » des hypermarchés ou aux catalogues de vacances low cost. Pourtant, les classes aisées ont un impact écologique bien plus élevé que celui des ménages modestes, principalement parce qu'elles utilisent davantage d'équipements numériques, font plus de trajets en avion et en voiture. Quant aux jets privés et aux jets des ultra-riches, leurs énormes émissions de carbone arrivent loin devant pour dégrader la planète.

## Écologie des riches, écologie des pauvres

- Dans les pays développés, les discours et les mobilisations autour de l'écologie sont portés par les classes supérieures. D'où l'impression pour elles d'être très sensibilisées et éco-citoyennes dans leurs pratiques. Leurs injonctions écologiques à l'égard des populations plus modestes peuvent être culpabilisantes et déplacées: par nécessité, les classes populaires savent être « écolo » (peu de gaspillage alimentaire et énergétique, récitation, alimentation « maison »...) et, quand elles ne le sont pas, c'est souvent parce que leur quotidien est tourné vers la survie immédiate sans pouvoir choisir la façon de consommer.
- Dans les pays à faibles revenus, des populations luttent pour la défense de leur milieu de vie, contre l'exploitation intensive de leurs ressources, et sont en première ligne pour maintenir la viabilité de la planète.

## QUESTION DE JUSTICE SOCIALE

- Avec davantage de moyens financiers, les populations des pays à faibles revenus ont-elles la possibilité de mieux se protéger face aux catastrophes climatiques et d'accéder aux ressources nécessaires à leurs besoins. Elles pourraient avoir accès à une alimentation de qualité, à de bonnes conditions de logement, à un environnement plus sain.
- Taxer et encadrer les revenus des plus riches permettrait également de limiter leur capacité à polluer.
- L'écologie est donc indissociable de la justice sociale: les politiques sociales, économiques et écologiques doivent s'articuler et se renforcer.



# MOBILISER POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

La justice environnementale suppose une égale répartition des pollutions et un accès équitable aux ressources pour tou·tes, quels que soient le lieu géographique de résidence, le milieu social, le genre ou la « race ». Ce concept permet de penser toutes les inégalités socio-environnementales qui s'accroissent ou s'aggravent mais aussi de faire de la justice un instrument de lutte au service des victimes et de l'environnement.

LES RESSOURCES NATURELLES NE SONT PAS UN SIMPLE RÉSERVOIR OÙ LES PAYS RICHES PEUVENT PUISER LIBREMENT



Pas de justice pour les exilés

Les migrations environnementales sont des déplacements de population, internes ou externes, causés par des changements liés à l'environnement. Prenez toutes les migrations ont une cause environnementale, qu'il s'agisse de mutations climatiques, de conflits armés pour l'accès aux ressources, de projets extractifs... Alors que leur nombre ne cesse de croître (elles sont estimées à 240 millions de personnes en 2030 et à 1,2 milliard en 2050), ces migrations ne sont pas reconnues par le droit international. Le droit des déplacés environnementaux vise à vivre dignement et la reconnaissance des préjudices qu'ils ont subis est l'une des batailles de la justice environnementale.

## Un mouvement social né aux États-Unis

Années 1980 : des Afro-Américain·nes errent en lutte contre l'implantation de projets polluants dans leurs quartiers qui nuisent à leur santé. Ces activistes dénoncent un racisme environnemental et exigent la justice environnementale, qui doit permettre de répartir équitablement les déchets et les pollutions, afin que les victimes ne soient pas toujours les mêmes catégories de population: les pauvres et les personnes racisées\*.

\* Les personnes racisées sont les personnes de couleur noire, asiatique, hispanique, indienne, etc.

## La lutte contre l'extractivisme dans les pays du Sud

Au Sud, l'extractivisme est responsable de dégradations majeures: pollution de l'environnement, maladies, accaparement des terres ou de l'eau, migration forcée... La lutte contre l'extractivisme est une question de justice environnementale: ce sont les modes de vie et l'existence des populations autochtones, des femmes (souvent chargées de l'alimentation et du travail de soin), des communautés autochtones qui sont menacés. Cette lutte reste asymétrique, étant donné l'immense pouvoir des multinationales et de leurs alliés: les États et les polices nationales.

## La justice peut-elle sauver l'environnement ?

De nombreux·ses juristes, avocat·es, ONG et groupes de citoyen·nes travaillent à changer les lois et faire reconnaître le droit à un environnement sain, tels s'attaquent à l'impunité des multinationales, en leur imposant des obligations contraignantes et des sanctions.

En 2017, le parlement français a adopté la loi sur le devoir de vigilance qui rend les sociétés mères des multinationales françaises (ou présentes en France) responsables des atteintes à l'environnement ou à la santé causées par leurs filiales et sous-traitants partout dans le monde. Même si elle présente encore des défauts dans son application, cette loi marque une avancée historique pour le respect des droits humains et environnementaux.

# CONSTRUIRE UNE ÉCOLOGIE DÉCOLONIALE



Le combat contre le changement climatique est souvent perçu comme le plus urgent du siècle. Pourtant, la lutte environnementale n'est pas indépendante des luttes sociales, féministes ou antiracistes. Car la crise écologique est issue des rapports d'exploitation et de domination contre lesquels de multiples voix s'élèvent depuis longtemps.

## La nécessité d'une écologie décoloniale

• Une écologie décoloniale, c'est d'abord reconnaître la gestion coloniale des ressources, des pollutions et des territoires (accaparement de terres et de ressources, expulsions, ghettoïsation...). C'est ensuite agir contre toutes les nuisances environnementales qui oppriment les populations autochtones et racisées, et se battre pour un partage plus équitable des ressources à l'échelle du monde.

• Cette écologie décoloniale est urgente et les différents espaces de lutte pourraient y gagner en efficacité : en prenant en compte les histoires et les combats des personnes racisées, les militant·es écologistes éviteraient d'apporter une réponse fondée sur une vision occidentale, forcément biaisée, des enjeux. Les militant·es décoloniaux et antiracistes pourraient rendre plus visible la dimension écologique des violences qu'ils subissent.

## L'écologie coloniale

Au nom de l'écologie, nombre d'actions se sont faites contre les peuples autochtones. La création des parcs naturels (fin du 19<sup>e</sup> siècle) prétend vouloir protéger une « nature sauvage » des usages « destructeurs » de ses habitant·es. Tous les moyens sont bons pour chasser ces populations : intimidations, violences, expulsions et parfois même assassinats... Aujourd'hui encore, ces organisations internationales comme WWF, qui gèrent les parcs et les aires protégées, épuisent parfois agriculteur·rices, éleveur·rices, pêcheur·rices ou régimentent leurs usages et accès à ces zones. Cette approche est à la fois illusoire (la « nature » n'a jamais été extérieure aux vies humaines), inefficace (préserver des espaces sans remettre en cause le modèle de croissance industriel ne suffit pas à répondre aux enjeux environnementaux) et néocoloniale\* (des communautés autochtones sont criminalisées).

\* Le néocolonialisme est une pratique d'exploitation et de domination exercée par les puissances occidentales sur les pays du Sud, à travers des entreprises multinationales et des institutions financières internationales.

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE APPROCHE NÉOCOLONIALE ?

Le confort de vie occidental repose sur l'extractivisme dans les territoires du Sud, qui entraîne destruction, pollution, dépossession. Les projets de transition écologique ne font pas exception : l'extraction à grande échelle du cuivre nécessaire à la construction des éoliennes détruit les sous-sols du Chili, du Pérou ou de la Zambie, comme celle du lithium pour les batteries de voitures électriques, qui dégrade les écosystèmes en Amérique latine et en Chine.

Pour réduire l'empreinte carbone dans les pays occidentaux, est-il acceptable de faire assumer les conséquences sociales et écologiques de l'extractivisme par les populations des Suds ?



# L'ÉCOFÉMINISME, AU CROISEMENT DES LUTTES

En analysant les comportements de domination et d'oppression des hommes sur les femmes et minorités de genre mais aussi des êtres humains sur l'environnement, les luttes écoféministes permettent de penser un monde délivré du patriarcat et une autre façon d'habiter le monde.

## CALCUL DE LA DETTE



Des écoféminismes actifs au Sud

Années 1970 : mouvement Chioko en Inde où des femmes entrent en lutte contre l'exploitation commerciale de leurs forêts ; mouvement de la Ceinture verte au Kenya : des femmes plantent des arbres autour des villages pour combattre la déforestation.

Depuis 2010 : résistance contre des projets climatiques : lutte des femmes Ogoni contre le pétrole Shell au Nigeria, au Brésil contre les barrages et le biocarburant en Bolivie contre les saignées de l'huile de palme...

Collectifs écoféministes en Afrique : l'African Eco Feminist Collective utilise les traditions féministes africaines radicales pour lutter contre le capitalisme des multinationales, l'African Women's Justice Against Resource Extraction (Wojare) milite pour la destruction des industries extractives.

## UNE DOUBLE DISQUALIFICATION

Dans l'imaginaire viriliste de la révolution industrielle, femmes et nature sont associées l'une à l'autre : le travail des femmes serait naturel, la Nature serait féminine et toutes deux seraient exploitables à l'infini.

L'écoféminisme considère que la violence qui s'exerce sur les femmes et minorités de genre (exploitation économique, violences sexistes...) est semblable à celle qui s'exerce sur le vivant (exploitation des ressources, destruction des terres, etc.) et qu'il faut combattre simultanément ces violences.



## Femmes et écologie

Globalement, les femmes sont davantage assignées à la sphère domestique où le travail est produit gratuitement. Les hommes travaillent le plus souvent en échange d'un salaire. En découle une hiérarchie sociale et des inégalités de genre criantes : les femmes gagnent moins que les hommes, possèdent moins de terres, ont moins accès au crédit, etc. Pourtant, en tant que « responsables » du foyer, elles sont davantage exposées aux changements environnementaux (gestion de l'alimentation, approvisionnement en eau...).

## Un mouvement hétéroclite

Dans les années 1970, des femmes occidentales issues de divers milieux sociaux s'élèvent contre une culture guerrière et destructrice, et réclament le droit à un environnement sain.

Les premières écoféministes organisent la lutte contre le nucléaire par des actions de blocage, contre la militarisation, contre la pollution chimique... ou plus récemment contre le racisme environnemental qui affecte les conditions de vie des personnes racisées.

Si les mouvements écoféministes sont divers, une même question les unit : comment penser ensemble la cause des femmes et des minorités de genre et celle de la justice environnementale ?



# DES MANIÈRES D'AGIR

**Mettre fin aux désastres écologiques nécessite une articulation des différentes façons d'agir, des résistances et des alternatives à tous les niveaux – du local au global – pour changer le système en profondeur et nous faire prendre la direction d'un autre monde. Zoom sur quelques actions inspirantes...**

- **Des mouvements d'information, de soutien et de résistance à l'échelle mondiale** (dans la rue, sur Internet, dans les médias...) réussissent à coller ces multinationales ou ces gouvernements à renoncer à leurs projets d'agro-industrie, d'extractivisme ou leurs grands projets d'aménagement inutiles.
- **Des actions sur le terrain qui se multiplient**: des opérations spectaculaires aux blocages, de nombreuses actions non-violentes s'attachent à des projets ou des entreprises contestées et donc aux racines du système qui engendre le ravage environnemental.



• **La voie judiciaire**: des associations ou des groupes de citoyens saisissent des juges pour contraindre les pouvoirs publics à agir sur les problématiques environnementales ou pour attaquer les multinationales en justice.

• **L'asphyxie économique des pollueur-ses**: partout dans le monde, des associations, des syndicats, des collectifs désinvestissent le secteur des énergies fossiles. Individuellement, chacune peut aussi retirer son épargne placée dans des banques qui financent des projets climaticides.

• **La construction d'alternatives, du local à l'international**: lieux de vie collectifs, de mise en commun de biens et de services, Zones à défendre (ZAD), groupes d'entraide ou de lutte politique... fleurissent localement pour créer un monde plus durable. Toutes ces initiatives permettent de construire les nouveaux récits nécessaires pour faire changer les représentations.

• **L'information est capitale**: trouver des sources d'information fiables, critiques, diversifiées pour s'appropriier les enjeux sociaux et environnementaux, changer nos modes de vie ou comme dédic à un engagement plus important. C'est aussi un gage pour la démocratie: bien informées, les citoyen-nés peuvent exiger davantage de démocratie directe et locale. Assemblées citoyennes, référendums et initiatives locales, budgets participatifs, etc. sont à même de valider des mesures radicales en faveur d'une transition écologique et sociale.

• **La construction d'une écologie sociale, populaire, décoloniale, féministe**: pour que les mouvements écologistes ne reproduisent pas les inégalités et les oppressions et qu'ils rassemblent plus qu'ils ne divisent, la parole des plus précaires, des personnes racisées, des femmes et minorités de genre et des plus impactées dans les pays à faibles revenus doit servir de boussole.

## DES COLLECTIFS D'ACTION DE TERRAIN

- **Dernière Rénovation**: lutte pour la rénovation thermique des bâtiments – [www.derniere-renovation.fr](http://www.derniere-renovation.fr)
- **Action non violente COP21 (ANV COP21)**: s'oppose aux projets et aux politiques contribuant au dérèglement climatique par des actions de blocage, des intrusions chez les pollueurs et des occupations de l'espace public – [www.anv-cop21.org](http://www.anv-cop21.org)
- **Résistance à l'agression publicitaire (RAP)**: lutte contre les effets négatifs des activités publicitaires, notamment par des actions de détournement de publicités – [www.anvpub.org](http://www.anvpub.org)

# GARE AUX (MAUVAISES) SOLUTIONS!



**L'aggravation du désastre environnemental pousse de plus en plus de personnes et d'organisations à s'engager sur le terrain de l'écologie. Malgré leurs bonnes intentions affichées, beaucoup ne veulent surtout pas changer le système et continuent d'œuvrer pour leurs propres intérêts économiques. Certaines solutions, quant à elles, restent insuffisantes en regard des enjeux.**

## Pourquoi les États ne stoppent pas le désastre

Les États disposent de nombreux leviers d'actions pour freiner le désastre environnemental: décarbonation des services publics, rénovation des bâtiments, législation sur les déchets, sur les énergies, sur la conservation de la biodiversité, mais aussi sur l'agriculture et l'alimentation, etc.

**Problème**: ils apportent un soutien inconditionnel au capitalisme néolibéral et entretiennent des liens étroits avec les lobbys privés (multinationales, banques, géants des industries fossiles). Les Conférences des parties (COP) sur le climat en sont une bonne illustration: si rien ne bouge depuis 25 ans, c'est aussi parce que ces lobbys se sont taillés une place de choix dans ces sommets. Dès lors, aucun accord contraignant ne peut aboutir pour limiter le commerce, l'extractivisme, la surconsommation et les bénéfices.

## Le marché peut-il sauver le vivant ?

Pour pouvoir continuer à polluer et détruire en toute impunité, les États et les puissances économiques ont mis en place des mécanismes financiers censés régler la crise climatique. Par exemple, la compensation carbone autorise à polluer si les responsables acceptent de payer en faisant une «bonne action» ailleurs (planter des arbres, financer des éoliennes, etc.). **En cherchant des solutions technologiques ou financières aux problèmes environnementaux**, «l'économie verte» maintient des modes de vie non-durables: course à la productivité, surexploitation des ressources, hausse des profits pour les ultra-riches et accroissement des inégalités... et reporte la responsabilité du désastre climatique sur les individus.

## L'impact limité des écogestes

Les écogestes ou «petits gestes du quotidien» sont des actions individuelles pour limiter son propre impact environnemental: trier et réduire ses déchets, utiliser les transports dits «doux», réduire sa consommation de chauffage et d'eau, isoler son domicile, acheter d'occasion, devenir végétarien ne et privilégier les produits en circuits courts, s'investir dans un jardin partagé ou dans un atelier de réparation d'objets... Ces pratiques ont un impact et une utilité certains: en plus de réduire légèrement l'empreinte carbone globale, elles participent au développement d'une conscience écologique. Mais elles sont largement insuffisantes, parfois contre-productives et, surtout, ce discours individualiste («chacun en fait sa part») permet aux gouvernements de se dédouaner de leurs responsabilités, sans s'attaquer à la racine du problème: le système capitaliste prédateur.



## L'ÉCOFASCISME OU LA TENTATION DU PIRE

Une écologie xénophobe prend actuellement de l'ampleur, en faisant un parallèle entre défense de l'environnement et rejet de l'immigration. Des personnes prônent un régime autoritaire pour protéger l'environnement avec, comme idées phares, de réserver les territoires et les ressources aux peuples européens, de protéger le biotope contre les «espèces invasives» (les personnes migrantes), de retourner au localisme\*, d'abandonner les technologies... Les droites dures occidentales s'imprègnent de tous ces mouvements d'extrême droite, soucieux de préserver les conditions de vie sur terre au profit exclusif d'une minorité blanche.

\* Le localisme est une idéologie qui prône une action politique et sociale au sein d'un territoire géographique précis, sans tenir compte des enjeux globaux et des relations entre les territoires.